

ACTUALITÉS

"Les branches et les entreprises vont hériter d'une très grande responsabilité"



Quelles sont les mesures de votre rapport qui ont été retenues par le Gouvernement ?

L'essentiel des mesures du Gouvernement en faveur du développement de l'apprentissage **s'inspire de notre rapport** et je suis très satisfaite de cette issue. Je pense en particulier au déverrouillage de l'âge d'entrée en apprentissage, même si nous avons proposé d'aller au-delà de 30 ans.

Certaines vont plus loin que mes préconisations notamment :

- ✔ l'engagement du Gouvernement que tout contrat en apprentissage soit financé ;
- ✔ la mesure visant à ce que des unités de formation par apprentissage soient créées dans tous les lycées professionnels ;
- ✔ et celle visant à ce que la durée du contrat puisse être rapidement et facilement modulée pour tenir compte du niveau du jeune dans le cadre d'un accord tripartite entre le jeune, l'entreprise et le CFA.

Votre proposition d'Agence de l'apprentissage n'a pas été retenue. Quelle aurait été sa mission ?

L'idée était de créer une structure légère ayant pour mission de **mettre en synergie**, par le biais d'un dispositif d'appel à projets et de cahier des charges, **l'offre d'intermédiation des contrats d'apprentissage et les acteurs de l'accompagnement des jeunes** vers et dans l'apprentissage. L'agence aurait également eu pour rôle de **définir le cahier des charges de la procédure de labellisation des CFA**.

Elle aurait pu jouer le rôle de tête de réseau pour **flécher au mieux les financements et accompagner les acteurs de l'apprentissage** dans la mise en œuvre de la réforme. **Nous aurons besoin d'une structure de régulation pendant la période transitoire qui va suivre la publication de la loi** et l'assimilation de cette « *réforme copernicienne* » par tous les acteurs (entreprises, CFA, régions, branches professionnelles, Éducation nationale...). Il reviendra peut-être au CNEFOP ou à une autre structure d'endosser cette responsabilité.

“ *Je pense que la réforme financière qui est proposée va dans le bon sens mais il va falloir être très vigilant dans le suivi de sa mise en œuvre.*
Sylvie Brunet, Présidente du CESE

Les branches professionnelles sont-elles les grandes gagnantes de la réforme à ce stade ?

Je pense qu'il faut tenter de réussir une gouvernance partagée de l'apprentissage même s'il est légitime que les entreprises via leurs branches professionnelles soient au cœur du système. Tous les métiers se transforment en profondeur, **ce sont les professionnels qui sont les mieux placés** pour exprimer leurs besoins en termes de compétences, de diplômes et de contrats.

Je ne crois pas que le mode de financement au contrat et le pilotage par les branches du financement de l'apprentissage menacent les formations interprofessionnelles et transversales. **Les régions vont recevoir une dotation au titre de la péréquation régionale** qui a pour objectif d'équilibrer la répartition des ressources entre les CFA qui en ont le plus besoin.

“ Les branches et les entreprises doivent être conscientes qu'elles vont hériter d'une très grande responsabilité. Elles ne pourront plus dire, si l'apprentissage ne se développe pas, qu'elles n'y sont pour rien.

Sylvie Brunet, Présidente du CESE

OPCALIA
PROMOTEUR DE COMPÉTENCES

devient

AKTO
L'humain au cœur des services

www.opcalia.com